



GENERALI

Solutions d'assurances

**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE
DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER**

Nous, soussignés GENERALI dont le siège social est situé 7 Boulevard Haussmann 75456 PARIS, Le Cabinet DUMAS & Associés attestons garantir **par contrat N° AM 886599**

Nom de l'assuré : AKAY-IMMO – Alexis BOISSEAU

Demeurant : 4 Allée du Tchancat – 33610 CESTAS

contre les conséquences pécuniaires de la RESPONSABILITE CIVILE pouvant lui incomber du fait de ses activités professionnelles de **Diagnosticteur Immobilier**.

Sont couvertes les activités suivantes, sous réserve que les compétences de l'assuré, personne physique ou que les compétences de ses diagnostiqueurs salariés aient été certifiées par un organisme accrédité, lorsque la réglementation l'exige, et ce pour l'ensemble des diagnostics réalisés :

- **Les activités énumérées par l'article L.271-4 du code de la construction et de l'habitation et listées ci-dessous, que ce soit dans le cadre de la vente d'un bien ou en dehors de la vente**

Le Constat de risque d'exposition au Plomb

Le repérage d'amiante (avant transaction, avant/après travaux et démolition, dossier technique amiante)

La présence de Termites

L'Etat de l'installation de Gaz

Le Diagnostic Performance Energétique (DPE)

L'Etat de l'installation intérieure d'électricité

Etat des risques naturels et technologiques

Contrôle des installations d'assainissement NON collectif

- **Le mesurage Loi Carrez / Loi Boutin / Loi Scellier**

- **Les activités complémentaires suivantes :**

La présence d'insectes xylophages et de champignons lignivores

Etat descriptif de division

Etat des lieux locatifs

L'analyse de la teneur en plomb dans l'eau potable

Diagnostic Risque d'intoxication par le plomb

Recherche de plomb avant travaux

Diagnostic Radon

Thermographie des bâtiments

Détection de légionellose

Certificat aux normes de Surfaces et d'Habitabilité et Prêt à Taux Zéro

Certificat des travaux de réhabilitations et Investissement locatif dans le neuf et l'ancien (Dispositions Robien & Borloo)

Contrôle d'Assainissement Collectif

Loi SRU : Dossier de diagnostic technique pour mise en copropriété d'Immeubles de plus de 15 ans

Certificat de logement décent

Etat du dispositif de sécurité des piscines

Calcul des Millièmes de Copropriété

Infiltrométrie

MONTANT DE LA GARANTIE :

Tous Dommages Confondus : 600.000 € par sinistre et 1.000.000 € par année d'assurance.

La présente attestation est valable pour la période du 5 Juillet 2012 au 31 Décembre 2012

Elle ne peut engager l'assureur au-delà des termes et limites du contrat d'assurance, et n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur.

Fait à Périgueux, le 2 Juillet 2012

Pour faire valoir ce que de droit

GENERALI PAR DELEGATION

SARL DUMAS ET ASSOCIES
ASSURANCE
78, rue V. Hugo - 24
Tél. 05 53 35 79 38 - Fax 05 53 35 79 39
CRIAS 09052960

Generali, 7 boulevard Haussmann - 75456 Paris Cedex 09